

XVIII

Les jours succédaient aux jours, longs, interminables, pleins d'angoisses.

Jeanne ne recevait aucune réponse aux lettres qu'elle avait écrites.

La pauvre femme commençait à désespérer.

Deux semaines s'écoulèrent.

Enfin, le quinzième jour au matin, l'infirmière en chef lui monta deux lettres.

Jeanne les prit d'une main fiévreuse, le cœur plein de joie.

Mais bientôt cette joie devait faire place à la plus violente déception.

Les deux enveloppes, provenant de la direction générale des postes, renfermaient les lettres expédiées quinze jours auparavant et portaient cette mention imprimée :

Rebut.—Retourné à l'expéditeur.

Dans le premier moment la convalescente ne comprenait pas l'importance douloureuse de cette mention.

Jeanne déchira la première enveloppe.

Elle contenait la lettre écrite à sa mère, Mme veuve Lamblin, à Châlons-sur-Marne.

La lecture était décachetée.

Une ligne à l'encre rouge, écrite en travers, en coupait la première page.

Cette ligne était conçue en ces termes :

" Madame veuve Lamblin, décédée le 15 mars 1877."

Jeanne éprouva une commotion terrible,

Heureusement ses larmes, jaillissant avec abondance, empêchèrent d'éclater une crise qui aurait pu être dangereuse.

Rose, toujours là, près d'elle, parvint à la calmer par des mots touchants, des consolations pleines de tendresse.

La seconde enveloppe fut déchirée d'une main tremblante.

A coup sûr elle devait apporter, elle aussi, une déception nouvelle, un nouveau chagrin.

Elle renfermait, non décachetée, la lettre adressée à l'abbé d'Areynes.

Sur cette lettre, toujours à l'encre rouge, un seul mot, celui-ci :

" Inconnu."

Jeanne éprouva un sentiment de stupeur facile à comprendre, impossible à exprimer.

Inconnu ! . . .

L'abbé d'Areynes, lui aussi, était-il donc mort ?

Mais sa mort elle-même ne suffirait point pour expliquer et justifier cette mention : *Inconnu* ! . . .

Comment ne le connaissait-on plus, cet homme de bien dont le nom devait rester à jamais vénéré dans cette paroisse où il avait fait tant de bien, dans cette église Saint-Ambroise où il avait institué un service qui devait éterniser son souvenir ?

Était-ce possible ?

Non, ce n'était pas possible, mais pour donner à ce mensonge l'apparence de la vérité, il avait suffi de l'insouciance, de la paresse, du mauvais vouloir peut-être d'un employé subalterne de l'administration des postes !

L'abbé d'Areynes n'habitait plus la rue Popincourt et n'étant plus vicaire de Saint-Ambroise, la lettre était revenue au bureau de poste où l'employé inepte, au lieu de faire opérer des recherches faciles, avait trouvé tout simple d'écrire sur l'enveloppe : *Inconnu*.

Le dernier espoir de Jeanne lui échappait, cet espoir qui reposait tout entier sur l'abbé d'Areynes.

C'était fini !

Où irait-elle chercher ses enfants, la pauvre mère ? à qui s'adresserait-elle ?

Comment vivre, d'ailleurs ? quelles ressources pourrait-elle se créer, dans ce monde dont la folie l'avait exilée depuis dix-sept ans !

Son découragement fut immense et son chagrin sans bornes.

Rose n'osait même plus tenter de la consoler.

Quinze jours se passèrent . . . un mois . . . deux mois.

La convalescente, soumise par le médecin en chef à un régime énergiquement réparateur, avait repris toutes ses forces physiques.

En même temps un peu de force morale lui était revenu.

Maintenant elle se reprenait à espérer contre toute espérance.

Ne pouvant plus s'appuyer sur personne, elle comptait sur le hasard, sur la Providence, sur un concours de circonstances imprévues et invraisemblables.

— La liberté ! se disait-elle, il me la faut . . . On ne peut me la refuser ! je fouillerai Paris, au besoin, maison par maison ! Mon instinct maternel me guidera ! je veux retrouver mes filles !

La jeune infirmière devenait de plus en plus triste et sombre, en voyant approcher le moment redouté par elle où *maman Jeanne* quitterait l'asile.

Ce moment arriva.

La malade enfin guérie demanda son *exeat*.

Le médecin en chef le signa.

Le lendemain la pauvre mère allait quitter Blois, et entreprendre l'œuvre à laquelle elle voulait désormais consacrer sa vie : la recherche de ses deux enfants.

L'administration de l'hospice lui payait son voyage jusqu'à Paris. Elle y ajoutait un secours de vingt francs, pour subvenir aux besoins les plus urgents pendant quelques jours.

C'était tout ce qu'elle pouvait faire, étant donnée la somme modique que l'Assistance publique met à la disposition des chefs d'établissements pour ces œuvres de charité.

Dans sa touchante sollicitude pour sa chère *maman Jeanne*, Rose avait prévu le cas, et ouvert une souscription en s'inscrivant la première pour cinquante francs, somme qui représentait la totalité de ses humbles économies.

La pauvre enfant ne gardait pas un sou.

Tout le personnel souscrivit.

Le docteur Bordet, ayant eu connaissance de ce qui se passait, ne fut pas des derniers à collaborer, en apportant son obole, à cette mesure de précaution, nous pourrions dire de salut, dictée par des sentiments d'une admirable délicatesse.

Il versa cinquante francs et ce fut lui qui, sur la demande de Rose, remit à Jeanne le montant de la souscription s'élevant à la somme de cent quatre-vingt-quinze francs.

Les yeux pleins de larmes, et le cœur gonflé de reconnaissance, la pauvre créature reçut ce témoignage de sympathie.

Elle ne savait comment témoigner sa gratitude à ceux qu'elle appelait ses bienfaiteurs.

L'heure du départ sonna.

Ce fut avec une douleur inexprimable que Rose dit adieu à celle qui lui avait pris son cœur tout entier.

— Vous partez, *maman Jeanne*, balbutia-t-elle dans un dernier baiser, au milieu des sanglots qui l'étouffaient. Vous emportez mon âme . . . Vous emportez ma vie !!

On fut obligé de l'arracher aux étreintes de Jeanne dont la douloureuse émotion n'était guère moindre que la sienne.

Au dernier moment la pauvre Rose perdit connaissance et il fallut la transporter à l'infirmier de l'asile.

Jeanne le cœur brisé, s'éloigna en se disant :

— Ah ! que Dieu eût été bon s'il eût permis que cette enfant fût l'une de mes filles ! Un instant je l'ai espéré, mais c'était impossible puisque l'homme qui l'a sauvée l'a reçue des mains de sa mère expirante !

A l'heure même où cette scène se passait chez le gardien-concierge de l'asile de Blois, le vaisseau *La Loire*, venant de Nouméa, entra dans le port de Brest où il était soumis à la visite de santé administrative.

Tout allait bien à bord, et il fut permis au capitaine de débarquer ses passagers.

Ils étaient nombreux et formaient un ensemble singulièrement hétérogène : officiers, soldats rapatriés, Américains, Anglais, nègres, Espagnols, Italiens et Français.

La longueur du trajet accompli lentement par *La Loire* avait donné à Gaston Deprety, le forçat libéré, le temps de bien réfléchir sur sa situation et de combiner de façon ingénieuse et savante le plan qu'il se proposait de mettre à exécution dès son arrivée en France.

Aussitôt débarqué à Brest, au lieu d'aller faire viser son passeport à la préfecture, comme cela lui avait été enjoint, il s'empressa de s'attabler dans un bon restaurant, afin d'oublier la cuisine désastreuse du bord à laquelle il venait d'être astreint, au grand dommage de son estomac.

Là il demanda un indicateur des chemins de fer et le consulta pour savoir quels étaient les trains qui, de Brest, le conduiraient le plus promptement à Amboise.

Amboise devait être la première étape du voyage arrêté dans son esprit.

L'itinéraire de ce voyage était assez compliqué.

Un train pour le Mans partait à trois heures moins quelques minutes.

L'ex-forçat résolut de le prendre.

Il arriverait à minuit au Mans, en repartirait à deux heures du matin et toucherait Angers deux heures après.

A dix heures, il serait à Amboise.

Deprety nota toutes ces stations et toutes ces heures d'arrivées et de départs sur une page de son portefeuille, le portefeuille du vicomte de Grancey, mort à Nouméa.

Après un déjeuner solide, il se dirigea vers la gare du chemin de fer.

Il avait laissé pousser toute sa barbe.